



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARATI-AYMONIER Sorroul suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy
C.C.L.L :
C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne
Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

ETUDE AUDAB

Rapporteur : Monsieur Pierre DAUDEY, Conseiller Syndical Délégué

L'AudaB (Agence d'Urbanisme de Besançon Centre Franche-Comté) est une association loi 1901 créée notamment pour assister les collectivités adhérentes dans la gestion de leurs projets en matière d'urbanisme, de déplacements et d'infrastructures.
Le SYBERT est adhérent à l'AudaB. A ce titre, il paie une cotisation annuelle de 1 000 €.

Dans l'optique d'une étude en lien avec la problématique de la déchetterie d'Ornans, le SYBERT a sollicité l'AudaB pour un accompagnement pour la recherche d'un terrain temporaire, puis d'un terrain définitif sur le secteur, mais aussi pour la réalisation d'une étude prospective d'optimisation d'implantation de déchetteries.

CONVENTION D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Dès lors qu'une collectivité sollicite l'AudaB sur un projet plus important que des missions de base, une convention d'engagement réciproque doit être signée entre les deux structures.

Concernant la demande spécifique du SYBERT, l'objectif est de trouver des terrains répondant aux contraintes techniques et d'accessibilité pour relocaliser la déchetterie d'Ornans, en 2 étapes:

- à échéance du premier trimestre 2018, trouver un terrain temporaire permettant d'accueillir une déchetterie de transition (phase1, montant de 4 000 € HT)
- à échéance fin du 1^{er} semestre 2018, trouver un terrain définitif sur lequel le SYBERT pourra construire une nouvelle déchetterie (phase2, montant de 4 000 € HT)

Concernant l'étude d'optimisation sur l'ensemble du parc des déchetteries, à échéance du second semestre de 2019 (phase 3, optionnelle), le SYBERT devra également s'acquitter d'un versement complémentaire de 4 000 € HT, en cas de déclenchement de cette option.

Mme BARTHELET ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **les termes de la mobilisation de l'AudaB au titre de la recherche de terrains pour la déchetterie d'Ornans (phases 1 et 2), d'une part, et de la réalisation d'une étude d'optimisation d'implantation de déchetteries (phase 3), d'autre part, pour un montant de 4 000 € HT par phase,**
- **l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour signer la convention nécessaire à la mise en œuvre de ces prestations.**

Préfecture du Doubs

Reçue le 26 DEC. 2017



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

La Présidente du SYBERT,

Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 DEC. 2017



Contrôle de légalité